

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

Les engagements devront parvenir pour le **16 mai 2019 dernier délai**, cachet de la poste faisant foi et au plus tard le 19 mai 2019 (seuls les cas à caractère exceptionnel seront traités) chez

✉ Monsieur DELANNOY José 857 rue du Boujon 59310 FAUMONT

☎ 03 74 68 10 35 ☎ 06 80 03 87 21 Email : josedelannoy719@gmail.com

accompagnés du règlement par chèque bancaire ou postal au nom du Comité du Nord de Tennis de Table. Les inscriptions par mail seront validées suivant la réception du chèque.

**Les engagements qui ne seraient pas établis avec les formulaires joints seront retournés
Privilégier les envois par mail.**

La répartition des tableaux sera effectuée le mardi 21 mai 2019 à 18h30, salle de l'AS FAUMONT à 18h00
Les vainqueurs de l'année précédente sont têtes de séries.
Des coupes et médailles sont prévues pour les vainqueurs de chaque série.

Tout joueur licencié traditionnel ne pourra participer qu'à deux séries de simple.

La première de son choix tout en respectant les catégories d'âge et de classement (égal ou supérieur), la deuxième obligatoirement

- poussins à juniors, celle de sa catégorie d'âge
- de seniors et vétérans, celle de son classement

Les séries poussin à cadet filles et garçons sont ouvertes aux licenciés promotionnels. Un joueur licencié promotionnel ne peut participer qu'à une seule série.

Les équipes participant à la série de double seront composées de deux joueurs d'un même club pour un maximum de 3400 points. Les équipes sont constituées pour toute la durée de la compétition.

Les rencontres se disputent en trois manches gagnantes. Le scratch sera prononcé dix minutes après le premier appel

Le joueur perdant sera tenu d'arbitrer le match suivant, toutefois à partir des demi-finales, l'arbitre devra obligatoirement être étranger au club des joueurs en présence.

ATTENTION !!! POINTAGE DES LICENCES avant le départ de chaque série. Dans le cas où la mention « certificat médical présenté » ne figure pas sur la licence, le joueur devra impérativement présenter au juge arbitre un certificat médical en cours de validité.

Par le fait de son inscription, chaque joueur s'engage à respecter les clauses du présent règlement ainsi que les règlements fédéraux (sportif et administratif) de la FFTT.

Tout cas particulier non prévu au règlement et survenant en cours d'épreuve sera tranché par le responsable sportif et le délégué du district en conformité avec les règlements de la FFTT.

La tenue sportive est obligatoire. L'accès aux aires de jeux est interdit aux spectateurs ainsi qu'à toute personne en chaussures de ville. Il est interdit de fumer dans la salle de sport. Le District Douaisis et l'AS FAUMONT déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vols ou dégradations pouvant survenir à l'intérieur de la salle ou sur les parkings.

Le challenge Gaston DONDEYNE récompense l'association ayant marqué le plus de points dans les 20 séries.

Le challenge Robert WARIN récompense l'association ayant marqué le plus de points dans les 10 séries jeunes.

Le challenge du District Douaisis récompense l'association la plus représentative (pourcentage de licenciés participants à ces championnats).

Mode de calcul des points :

- | | | |
|----------------------------|---|---|
| * 1 point par participant | * 2 points → 1/8 ^e de Finale | * 3 points → 1/4 ^e de Finale |
| * 4 points → 1/2 de Finale | * 5 points → Finaliste | * 6 points → Vainqueur |